

## 2.2. Informer et accompagner les opérateurs vers l'obtention de financements

| DESCRIPTION   |  |             |        |            |  |
|---|--|-------------|--------|------------|--|
| Objectif de l'action  | Clarifier et rendre accessible l'information sur les subventions existantes                                      |             |        |            |  |
| Résultats attendus  | Les professionnels du tourisme connaissent toutes les subventions possibles et engagent facilement les démarches |             |        |            |  |
| <p><b>2.2.1. Recenser et informer sur les subventions existantes dans le domaine du tourisme durable :</b> effectuer une recherche approfondie sur les subventions existantes pour chaque domaine d'activité en s'appuyant sur le site de la FTPL, de la région, du gouvernement et tout autre organisme susceptible de financer des projets ou investissements.</p> <p>Les informations de cette recherche pourront être regroupées dans un outil type tableur mettant en relief : les montants maximum, le type de projet, les critères d'éligibilité, la période de validité, etc.</p> <p>Le support de présentation pourra être réalisé en arborescence (cf exemple) afin de rendre plus clair le schéma de recherche.</p> <p>Dans un second temps, il sera primordial d'intégrer les informations dans un dossier de la boîte à outils, les présentant de façon claire et précise et permettant de retrouver facilement l'information recherchée : travaux, investissements, projets, etc. De plus, l'information devra être actualisée.</p> |  |             |        |            |  |
| Indicateurs   | Nombre de démarches effectuées<br>Nombre de subventions reçues   |             |        |            |  |
| ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE   |  |             |        |            |  |
| Pilote  | FTPL   | Partenaires | Région | Financeurs |  |